

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°13

MAI 2015

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Des annonces importantes pour notre Collectivité

La Collectivité de Saint-Martin a reçu le président de la République François Hollande et sa délégation ministérielle, le vendredi 08 mai 2015. Dans son allocution, le président a réaffirmé le soutien de l'état à notre collectivité d'outre-mer, en répondant notamment aux doléances formulées par la présidente Aline Hanson au nom du territoire. Le chef de l'état a reçu un accueil particulièrement chaleureux de la part de la population, qui est venue nombreuse l'acclamer à son arrivée à Grand Case, puis autour de l'hôtel de la Collectivité. François Hollande s'est, par ailleurs,



montré très attentif aux problématiques de Saint-Martin, en faisant plusieurs annonces importantes dans les domaines de la justice, de la lutte contre la délinquance et du social.

SOMMAIRE

Page 1 :

- Retour sur la visite du président de la République

Pages 2, 3 & 4 :

- L'Edito de la présidente
- Visite du président Hollande (suite...)

Page 5 :

- Perception de l'Impôt sur le revenu 2014
- Réhabilitation de la Parcelle AW34 de la B.O

Page 6 :

- Une Mission sur le RSA et les carburants
- Rénovation du jardin de la Collectivité

Page 7 :

- Présentation du Plan Local d'Urbanisme au CESC
- Redynamisation de Marigot

Page 8 :

- L'aménagement de la baie de Marigot sur la bonne voie

Page 9 :

- Rencontre avec le nouveau 1er ministre de Sint Maarten

Page 10 :

- Mission sénatoriale
- Conseil de l'Education
- De nouveaux locaux pour le Pôle SF

Page 11 :

- Coup de zoom sur le FISH Day 2015

Page 12 :

- Nettoyage des plages après Pâques
- Meeting d'athlétisme
- Expo à la Médiathèque

Page 13 :

- Les communiqués de la Collectivité

Page 14 :

- Ouverture du Centre aéré de la CTOS au mois de juillet



L'édito de la Présidente

Le mois de mai est traditionnellement un mois riche en événements pour notre Collectivité, qui a, d'une part, commémoré comme partout en France l'Armistice de la guerre 39-45, le 08 mai 2015, et qui s'apprête à célébrer l'Abolition de l'esclavage, le 27 mai prochain, aux pieds de Lady Liberty à Agrément, et à mettre à l'honneur des mamans émérites de l'île, lors de la célébration de la fête des mères qui se tiendra à l'hôtel de ville, le vendredi 29 mai prochain.

Le 08 mai 2015 restera bien-sûr une date importante dans l'histoire de notre petite collectivité ultramarine, puisque c'est ce jour-là, que nous avons reçu le troisième président de la République à avoir effectué un déplacement officiel sur la Friendly Island. François Hollande a, en effet, succédé à son mentor, le président François Mitterrand qui était venu à Saint-Martin en 1989, et au président Jacques Chirac dont le déplacement remonte à l'an 2000.

Outre le cadre exceptionnel de cette visite, le président de la République a été généreux avec Saint-Martin. Il a promis une série de mesures, pour certaines attendues et sollicitées depuis plusieurs années par les élus ; des mesures qui faisaient cruellement défaut et qui vont venir assoir un certain équilibre dans les domaines de la Justice, du social, de la jeunesse, ou encore de la sécurité du territoire. C'est une avancée considérable pour notre collectivité, et nous mesurons parfaitement la responsabilité qui nous incombe désormais. C'est pour cela que nous veillerons avec une grande rigueur à ce que ces annonces du président soient suivies de faits.

Nous poursuivons bien évidemment nos grands projets économiques pour le territoire, avec l'avancement notable des travaux sur la redynamisation du centre-ville et l'aménagement de la baie de Marigot.

Pour pouvoir dégager des recettes et investir en faveur de notre économie, nous avons besoin de votre contribution à l'impôt sur le revenu. La campagne pour la perception de l'impôt sur le revenu 2014 vient de démarrer et je vous invite à remplir votre déclaration de revenus avec la plus grande sincérité, et de l'adresser au service fiscal, au plus tard le 15 juin prochain, délai de rigueur. Je sais pouvoir compter sur votre civisme.

Le président de la République François Hollande a effectué son premier déplacement à Saint-Martin le 08 mai 2015, une date symbolique pour la France et ses territoires ultramarins (qui célébraient ce jour-là les soixante-dix ans de l'armistice de la guerre 1939-1945), et qui sera désormais historique pour Saint-Martin, qui n'avait pas reçu de président de la République depuis la visite de Jacques Chirac en 2000.

Dès son arrivée à Grand Case, le chef de l'état s'est exprimé face aux journalistes sur ce déplacement historique en Caraïbes, avant de longuement saluer la population venue lui souhaiter la bienvenue sur la Friendly Island. Un exercice que le président a volontiers renouvelé dès son arrivée devant l'hôtel de la Collectivité, où il a reçu un accueil triomphal.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts de St Martin, le président de la République a pris le temps d'échanger avec les enfants de la chorale périscolaire, qui ont chanté une Marseillaise et un hymne local vibrants. Le président est ensuite retourné vers la population, pour un nouveau bain de foule, avant d'entrer dans l'hôtel de la Collectivité pour un entretien à huis clos avec la présidente Hanson qui a duré 45 minutes. Après la séquence des discours, le président de la République, ses ministres et l'exécutif local, se sont rendus à pieds au restaurant Les Toqués sur le Front de mer de Marigot, où un dîner républicain les attendait. Sur le trajet, le président a répondu une nouvelle fois à l'enthousiasme des Saint-Martinois désireux d'immortaliser ce moment historique.

Cette visite présidentielle a donné aux élus locaux l'occasion d'exprimer les difficultés de notre collectivité d'outre-mer. Elle a aussi offert à Saint-Martin une importante mise en lumière au niveau national. Ce déplacement n'aura pas simplement revêtu un aspect protocolaire, le Président Hollande s'est, au contraire, montré très attentif aux difficultés du territoire et a apporté des réponses concrètes aux problématiques énumérées par la présidente Aline Hanson. Et c'est précisément ce qu'attendait l'exécutif territorial, même si certains dossiers n'ont pas fait l'objet d'annonces particulières.



L'exécutif et les techniciens de la Collectivité ont pris le temps de fixer les priorités et préparer les dossiers majeurs qui ont ensuite été transmis au président Hollande et à ses conseillers. Un travail de fond indispensable qui a porté ses premiers fruits en obtenant l'oreille attentive du président, mais sur lesquels la Collectivité va désormais devoir effectuer un suivi consciencieux, en s'assurant de l'aboutissement des promesses faites par le président de la République.

La présidente Aline Hanson l'a d'ailleurs indiqué par voie de presse le lendemain de cette rencontre, « Ces annonces répondent à nos demandes, elles étaient pour certaines très anciennes. Nous veillerons avec rigueur à l'avancement de chacun de ces dossiers et poursuivrons la voie de la négociation avec l'état pour les dossiers qui n'ont pas fait l'objet d'une annonce particulière. Je rappelle que notre objectif est d'obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la Collectivité, afin de mieux servir l'intérêt général », a-t-elle conclu.

Invitée par le président de la République, la présidente Aline Hanson a poursuivi le périple élyséen en Martinique, le 09 mai, où elle est intervenue devant les chefs d'état caribéens dans le cadre du sommet Caraïbe Climat 2015. Elle s'est ensuite rendue en Guadeloupe avec le sénateur Guillaume Arnell et le conseiller territorial Louis Fleming, pour l'inauguration du Mémorial ACTe, aux côtés du président Hollande, de ses ministres et des responsables politiques de la Caraïbe. Aline Hanson a poursuivi le déplacement jusqu'à Cuba et Haïti, où l'accueil de la délégation a été particulièrement chaleureux.

Les annonces du président François Hollande en faveur de Saint-Martin

- L'habilitation de l'état qui va nous permettre de redéfinir l'accès au Revenu de Solidarité Active (RSA) en fonction des critères que nous aurons fixés, sachant que la dette à la CAF qui s'élève à 29 M€ pourra être rééchelonnée.
- Le président s'est également engagé à revoir la compensation des charges négative due à l'état par la collectivité.
- Au niveau de l'insécurité, le président a annoncé un renforcement des forces de gendarmerie dès l'été 2015. Il s'est, par ailleurs, engagé à aider St Martin à créer un foyer éducatif pour les jeunes en difficulté.
- La création sur notre territoire d'un centre d'excellence pour l'apprentissage des langues en partenariat avec l'université de la Guadeloupe est une annonce importante pour l'avenir de nos jeunes étudiants, tout comme le pôle d'excellence en tourisme, annoncé par le président.
- Dans le domaine de la Justice, la création d'une Chambre détachée du TGI de Guadeloupe a été annoncée, elle fonctionnera dès janvier 2016, les premiers travaux débutant dès juillet 2015. Cette Chambre détachée offrira une réelle autonomie au tribunal de Saint-Martin dans le traitement des affaires judiciaires.
- En matière de fiscalité, le Président a annoncé la création du code NATINF, dès le 15 mai prochain ; ce dernier va permettre de verbaliser les automobilistes qui n'auront pas acquitté la taxe routière.



Le président de la République est accueilli par la délégation de Sint Maarten



Les élus du conseil territorial attendent le président de la République



Au retour de St Barth, le président est accueilli à Grand Case par la délégation de la Collectivité



Grand Case - premier bain de foule pour le président français



Grand Case - Le président échange avec des enfants venus l'attendre à l'aéroport



Arrivée à Marigot, le président salue la population



Un accueil très chaleureux pour le président



Arrivée en collectivité



Claude Bartolone, François Hollande et Aline Hanson prennent place devant le monument aux morts pour la cérémonie



La commémoration de l'armistice de la guerre 39-45



Le président François Hollande dépose une gerbe de fleurs devant le monument aux Morts de Saint-Martin



Le président félicite les enfants de la Chorale périscolaire



Le président effectue un deuxième bain de foule



François Hollande se prête volontiers au jeu des selfies



Un accueil appréciable pour le président



Le président Hollande et la présidente Hanson montent au 1er étage pour l'entretien à huis clos



Un entretien de travail de 45 minutes dans le bureau de la présidente



Le discours de la Présidente



Le président fait de nombreuses annonces en faveur du territoire



Les élus attentifs au discours du président



Ségolène Royal, radiuseuse à l'hôtel de la Collectivité



Christiane Taubira heureuse de retrouver la Caraïbe



Jean-Pierre Bel, envoyé personnel du président, Guillaume Arnell, sénateur de Saint-Martin, Daniel Gibbs, député de St Barth et St Martin, Eugène Holiday, gouverneur de Sint Maarten.



Lors du dîner présidentiel au restaurant Les Tocqués à Marigot



Le président remercie le chef du restaurant Les Toqués et les élèves de la section hôtelière du lycée



Arrivée de la délégation française en Haïti



L'ensemble des chefs d'état ou de gouvernement de la Caraïbe pose avec le président français et ses ministres



La Présidente Aline Hanson au Parlement de la Havane lors d'un échange avec l'alliance française.



La Présidente Aline Hanson avec le président de la République sénégalaise Macky Sall



La présidente Aline Hanson pose avec la délégation des îles du Nord pour Caribbe Climat 2015

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE IMPÔT SUR LE REVENU 2014

Message de la Présidente Aline Hanson

Les usagers reçoivent depuis quelques jours, leur déclaration d'impôt sur le revenu pour l'année 2014. Bien plus qu'une formalité administrative, il s'agit d'un acte citoyen dont les conséquences impactent directement l'avenir de notre territoire dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement. La contribution de chacun à l'effort collectif permet la réalisation des grands travaux que nous initions, et qui n'ont d'autres objectifs que de servir l'intérêt général. Je pense notamment à la Cité scolaire de la Savane, aux carbetts à la Baie Orientale, à la réhabilitation du stade Vanterpool et aux travaux d'éclairage public et d'électrification rurale.

La Collectivité a su créer une fiscalité attractive par rapport aux départements de métropole et d'outre-mer, en raison notamment de la réduction de 40 %. En outre, dans la continuité des décisions prises les années précédentes, le barème de l'impôt sur le revenu demeure inchangé.

Je vous invite donc à remplir votre déclaration de revenus 2014 avec la plus grande sincérité, et de l'adresser au service fiscal au plus tard le 15 juin prochain, délai de rigueur.

Je précise enfin que vous trouverez sur le site internet de la Collectivité (www.com-saint-martin.fr), l'ensemble des imprimés et notices utiles pour déclarer les revenus que vous avez perçus au cours de l'année 2014.

Enfin, les usagers sont informés que le service fiscal de Saint-Martin (Concordia – Résidence Santa-Monica) met en place un dispositif spécial pour les aider à remplir leurs obligations déclaratives.



Ainsi, du lundi 11 mai au lundi 15 juin 2015, les jours et horaires de réception sont les suivants :

- les lundis, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h,
- les mercredis et vendredis de 8h à 12h.

**Aline Hanson, Présidente du Conseil territorial
Collectivité de Saint-Martin**

Concertation sur la réhabilitation des « petites plages » de la baie orientale

La Collectivité de Saint-Martin travaille depuis le passage du cyclone Gonzalo, le 13 octobre 2014, à la réhabilitation des « petites plages » d'Orient Bay (situées sur la parcelle AW34, domaine public de la Collectivité), qui avaient fortement souffert des intempéries et qui nécessitent une réhabilitation complète, en vue d'un accueil plus qualitatif du public.

Le 04 mai dernier, le vice-président Wendel Cocks en charge du Développement Economique, pilote de ce projet pour la Collectivité, et le vice-président Guillaume Arnell, en charge du Développement Durable, ont reçu à l'hôtel de ville la douzaine d'exploitants de ces restaurants et commerces de plage, afin de leur expliquer les avancées du projet que la Collectivité souhaite finaliser pour la prochaine saison touristique.

L'architecte chargé de la réalisation des nouvelles installations a ainsi effectué une présentation détaillée du projet touristique, pour lequel la Collectivité a confié la maîtrise d'ouvrage à la Semsamar.

Les exploitants sont régulièrement informés de l'évolution du projet depuis le mois de novembre dernier, et se sont montrés depuis le début très favorables à cette réhabilitation. Mises à part des interrogations techniques, tous ont jugé le programme adapté aux besoins de cette zone très

appréciée par les touristes.

La prochaine étape consiste désormais en la démolition des anciens carbetts de plage, puis dans un second temps, à la reconstruction de nouvelles installations plus modernes et fonctionnelles, desservies par un parking d'accueil. Le pôle de Développement Durable vient de déposer le permis de construire et l'appel à marché pour la construction est en cours de réalisation.

L'objectif pour la Collectivité est de tenir le calendrier, afin que les exploitants qui seront détenteurs d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) puissent investir les nouveaux aménagements à la prochaine saison touristique, fin 2015. Le délai imparti pour l'ensemble des travaux étant relativement court (5 mois), l'institution reste cependant tributaire des appels à candidatures, des délais de construction et des possibles aléas climatiques.



MISSION IGAS/IGA SUR LE RSA ET LES CARBURANTS Dans l'attente des conclusions de l'enquête

Une Mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'administration (IGA) a rencontré la Présidente Aline Hanson afin de réaliser une enquête sur les dossiers du RSA et des carburants.

Cette enquête avait été demandée par la Collectivité en 2012, visant à déterminer les aménagements à envisager afin de trouver les voies d'un redressement financier pérenne, dans le strict respect du statut de libre administration et d'autonomie fiscale de la Collectivité.

Les résultats de l'enquête devraient permettre d'orienter la Collectivité vers une meilleure maîtrise des dépenses, de mettre en place une fonction de contrôle de gestion. Un intérêt est enfin porté à l'amélioration du taux de recouvrement des recettes fiscales.

Pour ce qui est du RSA, la Collectivité a décidé de débiter une réforme du dispositif RSA à Saint-Martin, afin qu'il soit mieux adapté à la réalité du territoire, tout en considérant la dimension sociale de cette prestation qui vient pallier une réelle précarité. Il s'agit également d'optimiser la maîtrise des dépenses sociales, pour aboutir à un financement du RSA en adéquation avec ce que la Collectivité est à même de redistribuer, eu égard à la situation financière.

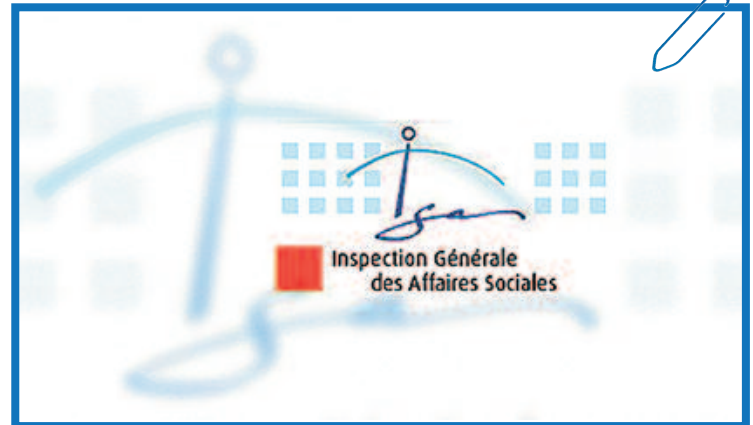
Il faut rappeler qu'aujourd'hui, environ 3 500 personnes perçoivent le RSA, et que l'immense majorité de ces personnes ne déclarent exercer aucune activité professionnelle et perçoivent donc uniquement le RSA socle.

Globalement, ce sont près de 16 millions d'euros qui seront consacrés cette année à cette prestation dans le budget. Le plus alarmant, c'est que ces dépenses ne vont que croître les prochaines années, comme le montrent les études du pôle social.

La Collectivité a en outre décidé le prélèvement de 30% sur le RSA socle, ce qui engendrera des recettes de l'ordre de 4,4 millions d'euros.

La Présidente de la Collectivité a précisé lors de cette rencontre qu'une baisse du RSA de 30% serait supportable par la Collectivité.

La Mission a suggéré le croisement des fichiers entre le service des impôts, la CAF et Pôle emploi, pour ce qui est de l'ouverture des droits, et la création



d'une brigade de contrôle commune entre la CAF et la Collectivité.

La Collectivité a enfin sensibilisé la Mission sur l'avenir de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), qui pourrait être confrontée aux mêmes difficultés que le RSA dans quelques temps.

Pour ce qui est des carburants, second thème abordé lors de la réunion avec la Mission, la Collectivité a expliqué le doublement de la taxe sur les carburants, la faisant passer de 6 à 12 centimes par litre. Une augmentation justifiée par la conséquente marge réalisée par les opérateurs, qui n'a en outre pas véritablement impacté le prix à la pompe, dès lors que les stations essence doivent rester compétitives avec la partie hollandaise.

Les membres de la Mission IGAS/IGA ont noté l'ensemble de ces éléments inhérents aux spécificités de Saint-Martin, et à l'issue d'analyses pointues, proposera à la Collectivité des suggestions visant l'amélioration de la gestion des thèmes développés.

La Présidente Aline Hanson s'est dite satisfaite de cette rencontre, dont les conclusions ne peuvent être que bénéfiques pour la Collectivité, qui a certes pris des dispositions depuis la demande faite par la Collectivité pour cette enquête de la Mission IGAS/IGA en 2012, mais qui étudiera avec pragmatisme les résultats.

Le jardin public rénové par les services de la Collectivité



La Collectivité de Saint-Martin a entrepris le 16 avril 2015 la réfection du parc public de l'hôtel de la Collectivité, un aménagement qui était initialement prévu pour le mois de juillet dans le budget 2015 du Pôle de Développement Durable, mais qui a été anticipé pour cause de visite présidentielle le 08 mai.

Ces travaux de réhabilitation ont été l'occasion de rehausser les massifs de fleurs, de rénover les jardinières et de réaliser de nouvelles plantations, et également de réparer le revêtement de sol et de repeindre la pergola et les barrières de protection. Ils ont été achevés le 30 avril dernier.

Ce travail a été réalisé par les services de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie et la Direction des Routes & Bâtiments de la Collectivité, sous l'autorité du 1er vice-président Guillaume Amell et du DGS Philippe Millon, qui ont salué la qualité du travail effectué par les personnels de la Collectivité dans un laps de temps relativement court.



Le Plan Local d'Urbanisme présenté aux membres du CESC

La Collectivité de Saint-Martin a effectué une présentation officielle de la dernière version du PLU aux membres du Conseil Economique Social et Culturel de Saint-Martin (CESC), le 05 mai dernier. Cette présentation réalisée à la demande du président du CESC, monsieur Georges Gumbs, a eu pour objectif d'expliquer les tenants et aboutissants de ce nouveau document d'urbanisme qui définit la vision politique du territoire pour les 15 prochaines années et qui devrait entrer en vigueur fin 2015.

C'est monsieur Jean-Marie Duprat, chargé de mission pour le Plan Local d'Urbanisme (PLU) auprès du premier vice-président Guillaume Arnell, qui a présenté aux membres du CESC les enjeux du PLU. La concertation publique du mois de mars dernier avait donné lieu à quelques in-

terrogations de la part du public et le CESC souhaitait cette présentation officielle pour éclaircir ces points précis. Chose promise, chose due, le 1er vice-président Arnell, en charge du Pôle de Développement Durable dont dépend le PLU, a donc demandé à son technicien de prendre le temps d'expliquer le contenu de ce plan et les différents zonages du document, tout en rappelant le calendrier d'élaboration qui conduira à une validation finale en décembre prochain.

Parmi les préoccupations du CESC, le devenir des zones ZAC et la prise en considération des risques naturels dans le PLU, ont fait l'objet d'une discussion approfondie. Le CESC s'est également préoccupé du cas des propriétaires terriens dont le foncier devrait être classé en zone naturelle dans le PLU. Sur ce point le technicien de la Collectivité a répondu qu'un examen final des doléances des propriétaires pourra être réalisé dans la dernière étape du PLU, sachant que le document pourra toujours être révisé. Comme l'a mentionné monsieur Duprat à la fin de sa présentation, le PLU, ainsi qu'un bilan des concertations obligatoires seront présentés lors du prochain



conseil territorial, fin Juin. Les Personnes Publiques Associées (état, CCISM, CESC, Réserve Naturelle) auront ensuite plusieurs mois pour faire part officiellement de leur avis à la Collectivité.

L'enquête publique durera un mois. Le commissaire enquêteur rédigera à la suite le rapport qui finalisera la procédure. Le projet du PLU, qui pourra faire l'objet des ultimes corrections, sera approuvé par le conseil territorial en fin d'année 2015.

Rappelons que le PLU vient remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) et qu'il constitue un document beaucoup plus souple, susceptible d'être révisé par le conseil territorial sur toutes questions répondant à l'intérêt général.



REDYNAMISATION DE MARIGOT

L'état des lieux du centre-ville restitué à la Collectivité

C'est sous le regard attentif du vice-président Wendel Cocks, en charge du développement économique du territoire, et des techniciens de la Collectivité partie prenante du projet, que s'est tenue, début avril en Collectivité une réunion sur la redynamisation de Marigot lors de laquelle le résultat de l'état des lieux réalisé sur le centre-ville a été restitué à la Collectivité. Ce projet porté par la mandature a pour objectif de créer une nouvelle dynamique en centre-ville, afin de développer l'attractivité touristique de Marigot et de mettre en avant ses nombreux atouts.

Confiée au groupement SEMSAMAR / AXO / CCET / ETEC / TROPISME / BC Conseils/ CGIL, la mise en œuvre de ce grand projet structurant est sur la bonne voie. Comme l'avait indiqué la présidente Hanson au lancement du projet début 2014, « la redynamisation de Marigot est une nécessité pour notre économie, le but étant de créer un cadre urbain favorable au développement des commerces et à l'activité économique et un noyau de vie autour du Marigot historique, tout cela en synergie avec le projet de développement de la baie de Marigot, qui est, lui aussi, dans sa phase opérationnelle ».

Lors de cette réunion de travail, le groupement en charge de la réalisation, a présenté une synthèse de l'état des lieux réalisé ces derniers mois sur le foncier, le bâti et les différentes infrastructures du centre-ville. Un partenariat sera mis en place prochainement avec les propriétaires du bâti de Marigot, afin que ce patrimoine soit rénové et entretenu, et ce dans le but d'améliorer durablement l'image de la ville.

Le groupement a également présenté l'étude réalisée sur le marketing territorial, une étude qui a permis d'analyser des points cruciaux tels que la sécurité, l'aspect culturel et touristique de la ville, les transports, les relations inter-îles, la protection de l'environnement et le recensement des manifestations annuelles à mettre en avant.



Cet état des lieux restitué, la Collectivité va désormais devoir lancer la procédure de concertation publique et dessiner des pistes de réalisation pour la mise en œuvre concrète du projet. Le schéma de redynamisation devra alors être chiffré et un cahier des charges précis avalisé pour la mise en place des premiers aménagements fin 2015.

Aménagement de la baie de Marigot : dernière ligne droite avant l'élaboration du cahier des charges

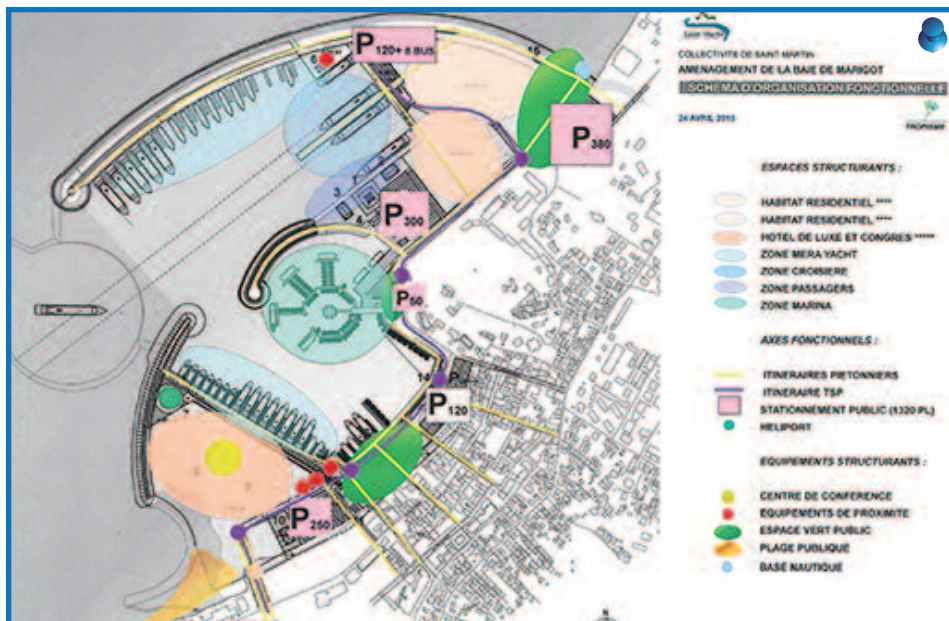
Le projet d'aménagement de la baie de Marigot a avancé de façon significative depuis février 2014, date à laquelle la Présidente Aline Hanson et son exécutif ont lancé la phase opérationnelle du projet et confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à un groupement de professionnels ayant pour mission de faire des propositions d'aménagement adaptées aux composantes du projet (marina, croisière, aménagements et bâtiments publics) et d'assister la Collectivité dans les différentes phases de mise en œuvre techniques, juridiques ou financières. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu ces douze derniers mois, ce qui a permis d'avancer concrètement vers la réalisation de cet aménagement structurant pour le territoire.

Lundi 27 avril dernier, les élus du conseil territorial et les techniciens de la Collectivité ont été réunis par le 1er vice-président Guillaume Arnell, afin de faire le point sur l'avancement du projet.

Les différents experts du groupement chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ont ainsi présenté aux élus les orientations fixées par la majorité, les grands enjeux et le dimensionnement (chiffrage et coût) de cet aménagement particulièrement conséquent.

Philippe Ricochin, coordonnateur du groupement chargé de l'AMO, a présenté les grandes orientations retenues par les élus, soit le projet dans sa globalité, les investisseurs ayant en réalité une grande latitude dans la réalisation finale de l'aménagement.

Les grandes lignes retiennent un dragage de la baie pour un chenal d'accès, deux terre-pleins remblayés qui accueilleront différentes infrastructures, un quai de croisière et un quai d'honneur, ainsi que la gare maritime accueillant le trafic inter-îles. Le coût de base du projet a été estimé à 300 M€, sachant que les investisseurs pourront appor-



ter bien plus s'ils le souhaitent.

La phase rédactionnelle du document-programme arrive désormais à son terme, il s'agira lors de la prochaine étape de soumettre une délibération au conseil territorial, qui viendra valider les grandes

orientations de l'aménagement, avant que ne soit lancée la concertation publique obligatoire (18 mois de procédure) et la rédaction du cahier des charges qui sera soumis aux futurs investisseurs dans le cadre d'un appel d'offres international qui sera lancé début 2016.

Groupement chargé de l'AMO

Pilote de la Mission, coordinateur du groupement, simulations financières aménagements maritimes :

Philippe Ricochin de Ricochin Consultant.

Expertise technique et économique :

EGIS

Expertise urbaine :

Tropisme

Expertise juridique :

Landot et Associés

Expertise financière et fiscale :

Stratorial Finances

ELUS PRÉSENTS LORS DE LA RÉUNION :

Guillaume Arnell :

1er vice-président du conseil territorial

René-Jean Duret :

conseiller territorial

Alain Gros-Désormeaux :

conseiller territorial

Antero Dos Santos Paulino :

conseiller territorial

Nadine Germain- Paines :

conseillère territoriale

Jeanne Rogers-Vanterpool :

Présidente de l'Office de tourisme

Daniel Gibbs :

Conseiller territorial de l'opposition

TECHNICIENS PRÉSENTS :

Albéric Elis :

Directeur du port

Romain Perreau :

DGA du pôle de développement Durable

Ronald Gunot :

Directeur de l'Urbanisme

Pierre Brangé :

Directeur du cabinet de la Présidente Aline Hanson.



COOPÉRATION

Le nouveau 1^{er} ministre de Sint Maarten reçu en Collectivité



deux territoires. Traitement des eaux usées, protection des côtes contre les trafics clandestins, comparaison des données sociales pour lutter conjointement contre la fraude, gestion commune des risques naturels, travail à l'unisson sur les questions de santé et d'éducation, les sujets d'entente ont été nombreux.

La Présidente Aline Hanson, comme le premier ministre Marcel Gumbs, ont été unanimes sur leur souhait d'accentuer la coopération transfrontalière, d'autant que des discussions sont déjà bien avancées avec l'état français et la Hollande. Les deux élus se sont par ailleurs félicités d'avoir obtenu une enveloppe de fonds européens spécialement dédiées aux projets transfrontaliers, sur le programme opérationnel 2014-2020.

Mercredi 22 avril 2015, la Présidente du Conseil territorial, madame Aline HANSON, a reçu pour la première fois en Collectivité le nouveau premier ministre de Sint Maarten, monsieur Marcel Gumbs, accompagné des membres de son cabinet et de son gouvernement, pour une rencontre visant à approfondir les relations entre le nord et le sud de l'île.

Cette rencontre historique, si elle a revêtu dans un premier temps un aspect purement courtois et protocolaire, a immédiatement trouvé son intérêt alors que les élus ont abordé les problématiques communes aux

Remise officielle du traité de coopération policière entre Saint-Martin et Sint Maarten

Depuis de nombreuses années, les dirigeants des deux parties de l'île ont souhaité mettre en place une coopération policière visant à mieux appréhender les problématiques communes en matière d'immigration, d'enquêtes, de poursuites ou encore de contrôles. La mission parlementaire sur Saint-Martin initiée par le député Gibbs l'an passé avait inscrit le volet coopération dans ses cinq grandes préconisations pour le territoire. Le gouvernement a ainsi consenti à confier au Parlement le soin d'examiner ce traité de coopération policière entre Saint-Martin et Sint Maarten. Le député de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, monsieur Daniel Gibbs, qui a été le rapporteur de ce projet à l'Assemblée, a profité de cette rencontre bipartite pour remettre officiellement à la Présidente Aline Hanson et au Premier Ministre Marcel Gumbs le traité ratifié le 19 mars 2015 par l'Assemblée Nationale, dans le cadre d'une procédure d'examen simplifié. Cet accord Franco-Néerlandais relatif à la coopération policière est donc en vigueur, il entérine les conventions signées précédemment et fixe un cadre légal de coopération entre les deux territoires.



Une Mission sénatoriale pour étudier la problématique de la gestion du domaine public et privé de l'Etat

En avril dernier, une mission de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer s'est rendue à Saint-Martin pour étudier la problématique de la gestion du domaine public et privé de l'Etat. Il s'agit du premier volet d'une enquête triennale sur le foncier dans les outre-mer. Ses membres ont été reçus par la Présidente Aline Hanson, le sénateur de Saint-Martin Guillaume Arnell, la vice-présidente Ramona Connor, et le vice-président Wendell Cocks.

La question du foncier dans les outre-mer constituant un des verrous du développement, la délégation sénatoriale a engagé une étude qui se décline en trois volets : la gestion du domaine de l'Etat, la reconstitution des titres de propriété, la planification foncière et les conflits d'usage.

Au cours de leur déplacement en Guyane, en Martinique et à Saint-Martin, les sénateurs ont rencontré les élus et les services de l'Etat qui interviennent dans la

gestion domaniale. Ils ont également effectué de nombreuses visites de terrain afin de bien saisir les enjeux et les spécificités de chaque territoire. Cette mission était présidée par Michel MAGRAS

(Saint-Barthélemy) et constituée de Joël GUERRIAU (Loire-Atlantique), Serge LARCHER (Martinique), Thani MOHAMED SOILHI (Mayotte) et Georges PATIENT (Guyane).



3^e CONSEIL DE L'EDUCATION La Cité scolaire Robert Weinum à l'ordre du jour

Lors du 3^e Conseil de l'Education, qui s'est déroulé le 15 avril dernier, la Cité scolaire, inscrite à l'ordre du jour, a été point central des discussions en lien avec la rentrée scolaire 2015/2016.



La Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin, Aline Hanson, a, en préambule de la réunion, rappelé que l'Education et la jeunesse constituent un axe prioritaire de la politique de la Collectivité, et que la Cité scolaire contribuera à l'épanouissement des élèves et des professeurs, dans des conditions optimales.

Les architectes ont avancé que la Cité scolaire sera livrée courant octobre 2015, et que le complexe sera de fait opérationnel pour la rentrée scolaire 2015/2016. Ils ont effectué une présentation des bâtiments, dans lesquels seront installés un lycée de 500 places et un collège de 400 places, un CDI commun aux deux établissements, un restaurant scolaire pouvant accueillir 250 élèves, et à l'extérieur, un terrain de football, quatre couloirs d'athlétisme de 80 mètres, un gymnase et un espace parking.

Monsieur le recteur a déclaré qu'il accompagnera ce projet dans l'intérêt des élèves, précisant que des ajustements seront certainement à réaliser mais que l'ensemble sera prêt pour la prochaine rentrée scolaire.

Lors de ce 3^e Conseil de l'Education, il a également été évoqué les thèmes de la restauration scolaire, des rythmes scolaires et du calendrier scolaire.

Cette réunion s'est tenue en présence du Préfet Philippe Chopin, de la Présidente Aline Hanson, du Sénateur Guillaume Arnell, du Recteur de l'académie de Guadeloupe Camille Galap, l'inspectrice de la circonscription des Iles du Nord Daniella Dolium, des syndicats d'enseignants, des représentants des parents d'élèves, des architectes et du Président de la CCISM Jean Arnell.

Inauguration des nouveaux bureaux du Pôle Solidarité et Familles



Le Pôle Solidarité et Familles de la Collectivité, ainsi que le Pôle Emploi, ont inauguré le nouveau bâtiment qui abrite désormais leurs bureaux, sis au 5 rue Leopold Mingau à Concordia.

L'événement s'est déroulé le 11 mai dernier en présence de la vice-Présidente en charge du Pôle Solidarité et Familles Ramona Connor, du Président de la SEMSAMAR et vice-Président de la Collectivité Wendell Cocks, de la Directrice de la SEMSAMAR Marie-Paule Bélénius Romana, et de Héléne Syneusius Directrice du pôle emploi. Parmi le public assistant à la cérémonie, nous retiendrons le Président de la CCISM Jean Arnell, la représentante du Préfet Madame Coutant, ainsi que les représentants des entreprises ayant contribué à la réalisation du bâtiment, et les agents du Pôle Solidarité et Familles.



Une très belle édition du Fish Day !

La traditionnelle fête du poisson « Fish Day », organisée chaque année par la Collectivité de Saint-Martin dans la baie de Cul de Sac, a remporté un vif succès auprès du public, le dimanche 03 mai dernier.

Comme à l'accoutumée, la Collectivité de Saint-Martin avait mis les petits plats dans les grands, afin de proposer aux habitants une belle journée de fête et de mettre en lumière une activité chère à la population saint-martinoise, la pêche. Cette année, la Collectivité avait choisi de mettre à l'honneur monsieur Grégoire Ratchel, l'un des plus anciens marins-pêcheurs de l'île. Le 1er vice-président Guillaume Arnell qui représentait la présidente Aline Hanson n'a pas manqué de féliciter monsieur Ratchel pour sa longue carrière de marin pêcheur. Une cérémonie en hommage aux pêcheurs disparus dans l'exercice de leur fonction a ensuite eu lieu en mer. « Un métier noble, mais aussi difficile et rude, qui nécessite beaucoup d'abnégation et de courage », a indiqué Guillaume Arnell dans son allocution.

Le vice-président Wendel Cocks, tout comme l'élue en charge de la Culture, Rolande Questel, ont rappelé l'importance de promouvoir l'économie et le patrimoine local au travers d'événements comme le Fish Day, qui véhiculent une image positive du territoire.

Tout au long de la journée, la population a pu savourer les mets locaux à base de produits de la mer, tout en profitant des animations festives et musicales proposées par la Collectivité.

La présidente Aline Hanson remercie chaleureusement les entreprises partenaires de la Collectivité pour le Fish Day, ainsi que les agents territoriaux qui se sont fortement impliqués dans l'organisation de cet événement culturel en faveur des marins-pêcheurs et de la population. La présidente salue par ailleurs le travail des forces de l'ordre qui ont mis en œuvre une sécurité optimale sur ce Fish Day 2015, et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2016.



Nettoyage des plages après le week-end de Pâques

La Collectivité de Saint-Martin a engagé un important travail de nettoyage des plages, notamment du Galion et de Friar's Bay après le week-end de Pâques, les plages ayant accueilli de nombreux campeurs.

Malgré l'installation de bennes sur les plages, la distribution gratuite de sacs poubelles en partenariat avec la Réserve Naturelle et l'entreprise EME, l'action de sensibilisation réalisée auprès des campeurs et les communiqués publiés dans la presse, certains campeurs n'ont pas respecté leur environnement. Les personnels chargés du nettoyage ont ramassé d'innombrables déchets, que ce soit sur le sable

ou à la surface de l'eau, une quantité plus importante que l'année passée... La Collectivité de Saint-Martin tient à féliciter les 17 jeunes de l'entreprise d'insertion professionnelle EME (en charge du marché d'entretien des plages) pour leur implication sans faille, et aussi remercier chaleureusement les responsables du restaurant Tropical Wave du Galion et du restaurant Friars' Bay Beach Café et leurs équipes, pour avoir largement contribué au nettoyage et pour avoir offert le repas aux jeunes chargés de cette mission collective. La Collectivité de Saint-Martin tient tout de même à rappeler qu'un comportement citoyen et responsable est nécessaire dès lors que l'on utilise le bien public.



MEETING INTERNATIONAL D'ATHLÉTISME Retour en images sur une manifestation sportive de qualité



Le samedi 09 mai dernier, la Collectivité de Saint-Martin en partenariat avec l'association Speedy Plus, le Gouvernement de Sint-Maarten, la CCISM, l'Office du tourisme, a reçu la 4e édition du International Cooperation Meet, sur le stade Alberic Richards de Marigot.

Un événement sportif de haute tenue qui a accueilli des athlètes du monde entier, dont le niveau fut à la hauteur des attentes d'un public venu nombreux encourager les champions. Il faut noter la présence du Préfet Philippe Chopin pour la remise des coupes, de la vice-Présidente Ramona Connor, du conseiller territorial chargé des affaires sportives Alain Gros-désormeaux, ainsi que de la Présidente de l'Office du tourisme Jeanne Vanterpool-Rogers.



Des œuvres pour sensibiliser les jeunes aux méfaits de la drogue

La médiathèque territoriale de Saint-Martin a accueilli le public du 17 au 30 avril 2015, autour de l'exposition artistique intitulée « D'art et Drogue ».

Cette exposition a été présentée par le Collège 3 « Quartier d'Orléans », elle a ainsi proposé une série de tableaux réalisés par des anciens élèves du collège, sur le thème de la drogue et de ses méfaits.

En accueillant cette exposition thématique à la Médiathèque, qui a été pour l'occasion visitée par de nombreux scolaires, la Collectivité de Saint-Martin a souhaité soutenir le travail de ces collégiens dans la prévention contre l'utilisation de drogue.



La médiathèque territoriale, sise rue Jean-Luc Hamlet à Concordia, est ouverte le lundi et le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 19h, le jeudi et le vendredi de 11h à 19h00 et le samedi de 9h à 13h.



Réunion d'information pour les parents d'élèves de Sandy Ground

La Collectivité de Saint-Martin informe les parents dont les enfants sont scolarisés en CM2 à l'école élémentaire de Sandy Ground, que dans le cadre de la rentrée scolaire 2015-2016, ils sont invités à assister à une réunion d'information, qui se tiendra le jeudi 21 mai 2015, de 14 heures à 17 heures, dans la

salle polyvalente de la MJC de Sandy Ground.
L'ordre du jour sera le suivant : Affectation des élèves en classe de 6e.

Direction de l'Éducation, Collectivité de Saint-Martin

IMPÔT SUR LE REVENU DÛ PAR LES NON-RÉSIDENTS

Les règles de calcul de l'impôt dû a raison des revenus de l'année 2015 changent

Le conseil territorial a apporté des modifications importantes aux modalités de calcul de l'impôt sur le revenu dû par les « non-résidents », c'est-à-dire par les personnes n'ayant pas leur domicile fiscal à Saint-Martin (délibération CT 21-1bis-2014 du 20 novembre 2014).

Ainsi, pour l'imposition des revenus de l'année 2015 et des années suivantes, l'impôt sur le revenu des non-résidents tirant de Saint-Martin la totalité ou la quasi-totalité de leurs revenus sera calculé selon les mêmes modalités que celles applicables aux personnes ayant leur domicile fiscal à Saint-Martin (application du barème général comportant plusieurs tranches soumises à différents taux qui augmentent progressivement en fonction de l'importance des revenus, quotient familial, réduction de 40 %, accès à l'ensemble des avantages fiscaux...).

QUELLES SONT LES PERSONNES CONCERNÉES PAR CES MODIFICATIONS ?

Les personnes concernées par cette réforme sont celles qui remplissent les deux conditions cumulatives suivantes :

- Elles n'ont pas leur domicile fiscal à Saint-Martin;
- Le total de leurs revenus de source saint-martinoise est supérieur ou égal à 75 % de leur revenu mondial imposable.

Par exemple, les personnes installées à Saint-Martin mais dont le domicile fiscal a été établi, durant une période quelconque comprise entre le 1er janvier 2011 et leur arrivée à Saint-Martin, dans un département de métropole ou d'outre-mer seront susceptibles d'être concernées par cette réforme dès lors qu'elles sont réputées avoir leur domicile fiscal en Guadeloupe (non-résidents « moins de cinq ans »).

Pour l'appréciation du seuil de 75 %, sont notamment considérés comme des revenus de source saint-martinoise les revenus d'immeubles situés à Saint-Martin et les revenus tirés d'activités professionnelles, salariées ou non, exercées à Saint-Martin, y compris lorsque ces activités sont exercées dans le cadre de la fonction publique de l'État.

QUELLE EST LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CES CHANGEMENTS ?

Les non-résidents concernés sont assimilés, pour

le calcul de l'impôt sur le revenu, à des personnes fiscalement domiciliées à Saint-Martin ; ils restent cependant soumis à une obligation fiscale limitée à l'imposition de leurs seuls revenus de source saint-martinoise.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE CES CHANGEMENTS SUR LE MONTANT DE L'IMPÔT DÛ ?

Le montant de l'impôt sur les revenus de l'année 2014 (avis d'imposition adressés en septembre 2015) ne sera pas impacté par cette réforme.

Pour l'imposition des revenus des années 2015 et suivantes (avis d'imposition distribués en septembre 2016 pour l'imposition des revenus 2015), les effets de cette réforme dépendront de la situation des foyers concernés (niveau et nature de leurs revenus, composition du foyer fiscal, existence de charges déductibles du revenu global comme des pensions alimentaires, paiement de dépenses susceptibles d'ouvrir droit à réduction d'impôt etc...).

En particulier, certains non-résidents font aujourd'hui l'objet d'une imposition minimale au taux de 14,4 % qui cessera de s'appliquer tandis que d'autres, qui par exemple perçoivent des traitements et salaires, peuvent voir leur imposition réduite dans des proportions non négligeables par rapport à l'imposition qui aurait été la leur s'ils avaient été taxés comme des résidents.

Les simulations opérées montrent ainsi que certains foyers pourraient voir leur cotisation d'impôt sur le revenu augmenter par rapport à la situation actuelle.

L'attention des foyers concernés est appelée sur le fait que cette augmentation est susceptible d'être en tout ou partie neutralisée s'ils réalisent dès 2015 des dépenses ouvrant droit au bénéfice de l'une des nombreuses réductions d'impôt prévues par la réglementation fiscale locale. Ces réductions d'impôt, désormais ouvertes aux non-résidents tirant de Saint-Martin au moins 75 % de leurs revenus, sont les suivantes :

- Réduction d'impôt au titre des cotisations versées aux organisations syndicales (CGISM, art. 199 quater C)
- Réduction d'impôt au titre des frais de scolarité des enfants poursuivant des études secon-

naires ou supérieures (CGISM, art. 199 quater F)

- Réduction d'impôt au titre de certains investissements réalisés à Saint-Martin (régime local de défiscalisation, CGISM, art. 199 undecies D et 199 undecies E)
- Réduction d'impôt au titre des dépenses afférentes à la dépendance (CGISM, art. 199 quinquedecies)
- Réduction d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile (CGISM, art. 199 sexdecies)
- Réduction d'impôt au titre des prestations compensatoires en capital versées sous forme d'argent en cas de divorce (CGISM, art. art. 199 octodécies)
- Réduction d'impôt au titre des dons (CGISM, art. 200)
- Réduction d'impôt au titre de certaines dépenses d'équipement de l'habitation principale (CGISM, art. 200 quater et 200 quater A)
- Réduction d'impôt au titre des frais de garde des jeunes enfants (CGISM, art. 200 quater B)
- Réduction d'impôt au titre des intérêts de prêts contractés pour l'acquisition de l'habitation principale (CGISM, art. 200 quaterdecies)

CONTACT :

SUR LA RÉGLEMENTATION FISCALE APPLICABLE

Pôle fiscalité de la collectivité

Responsable du pôle : David Girardot

Mail : david.girardot@com-saint-martin.fr

Odile Vainqueur

Mail : odile.vainqueur@com-saint-martin.fr

Tél : 05 90 29 56 20

SUR VOTRE SITUATION FISCALE PERSONNELLE (SIMULATIONS ETC...)

Service fiscal de Saint-Martin (services de l'État)

Responsable : Horace Cantone, inspecteur divisionnaire des finances publiques

Mail : horace.cantone@dgfip.finances.gouv.fr

Tél : 05 90 87 63 22

Code général des impôts de la collectivité de Saint-Martin : www.com-saint-martin.fr (espace « fiscalité »)

EVELINA HALLEY

Maternelle kindergarden
3 - 5 ans 3 to 5 years

ORLEANS II

Maternelle kindergarden
3 - 5 ans 3 to 5 years

HERVE WILLIAMS II

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

SANDY GROUND

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

ORLEANS II

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

NINA DUVERLY

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

Service Péri et Extrascolaire



Inscription

Au service Inscription:

Annexe CTOS, Ancienne Ecole Evelina
HALLEY 97150 Marigot Saint-Martin

Tel : 0590 27 94 84 0690 88 20 15

Tarification

25€ / semaine

80€ / mois

Tout compris

Repas
Transports
Baignade
Visites pédagogiques



Pièces à fournir:

Copie du carnet de vaccination
Copie assurance en responsabilité civile

Collectivité de Saint-Martin
Caisse Territoriale des Oeuvres Scolaires



Avec la CTOS Enfin les Vacances

du 6 au 31 juillet 2015
de 8h30 à 16h

Viens avec nous

The CTOS is organising
The summer holidays
AGAIN

From the 06th to the 31st of July 2015
From 8:30am to 4pm
For all kids from 3 to 12 years

De 3 à 12 ans



NOS ACCUEILS SUR LES ÉCOLES

Maternelle Evelina HALLEY

Les enfants vivront leurs
Vacances Autrement

Maternelle Orléans II

Un programme varié et adapté
est conçu pour nos petits

Elémentaire Herve Williams II

Spécialement pour les enfants
avec une équipe dynamique

Elémentaire Nina Duverly

Du Fun, de la Joie et de la vie
avec la CTOS

Elémentaire Sandy Ground

Si toi aussi, tu veux t'amuser,
Viens avec nous !

Elémentaire Orléans mixte II

Du Fun, du fun du fun...

DES Vacances qui Bougent

Au Programme

Visites

Activités Sportives

Rencontre Inter Accueils

Jeux d'eau

Activités manuelles

Sortie plage

fun day



OUR CAMPS ON THE SCHOOLS

Kindergarden Evelina HALLEY

The children will spend
their holidays differently

Kindergarden Orléans II

A varied and adapted program is
planned specially for our little ones

Herve Williams II elementary school

A program just for the kids
with a very dynamic team

Nina Duverly elementary school

It's Fun, Joyful and full of life
with the CTOS

Sandy Ground elementary school

Come and enjoy
the fun with us

Orléans mixte II elementary school

Fun, fun, fun,